

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la 11^e réunion de l'année 2020 du comité exécutif du Cégep de Rimouski, tenue le mardi 15 septembre 2020, à 16 h, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur François Dornier.

PRÉSENCES

M. François Dornier (président)
M. Raymond Lacroix
M. Robin Lavoie Mme Laura Lebel
Mme Jocelynn Meadows
M. Michel Pineault

PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mme Johanne Francoeur (secrétaire d'assemblée)
Mme Marie-Josée Proulx (sujet 20-11.04)

20-11.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, le président, François Dornier, souhaite la bienvenue aux membres.

20-11.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

20-11.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 10^E RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF (CA 20-10) ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

Le président fait la revue du procès-verbal de la 10^e rencontre tenue le 7 juillet 2020 en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par madame Laura Lebel et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

20-11.04 BUDGET 2020-2021 – ÉTAT DE SITUATION, DISCUSSIONS ET ORIENTATION : *INFORMATION*

Monsieur François Dornier, directeur général, annonce que le budget 2020-2021 sera présenté lors de la séance extraordinaire du conseil prévue le 29 septembre 2020.

Il invite madame Marie-Josée Proulx, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, à prendre la parole afin de commenter le processus en cours menant à la réalisation du nouveau budget 2020-2021. Elle explique que suite à sa présentation au comité de direction, celui-ci fait l'objet d'une révision complète en vue de sa présentation au Comité de vérification qui soumettra ensuite ses recommandations au conseil d'administration. C'est une version synthèse, faisant ressortir les éléments significatifs de ce budget, qui sera présentée au conseil d'administration. Madame Proulx conclut en précisant qu'un suivi ponctuel du budget sera fait au conseil après son dépôt.

20-11.05 CRÉATION D'UN POSTE TEMPORAIRE DE COORDINATION À LA DIRECTION DES ÉTUDES ET AFFECTATION TEMPORAIRE : *ADOPTION*

Monsieur François Dornier, directeur général, explique que les directions adjointes du Service de la qualité, de l'enseignement et des programmes (SQEP) de la Direction des études font face à de nombreuses actualisations qui les oblige à repenser leur organisation pour assurer une saine gestion du cycle des programmes. Afin de hausser la qualité de l'enseignement et des programmes, elles devront les encadrer rigoureusement et élaborer des projets de développement et d'innovation.

Pour ce faire, elles doivent pouvoir se dégager de certaines responsabilités. Par conséquent, il est proposé de créer un poste temporaire de coordonnatrice ou de coordonnateur, pour une période d'une année, et d'y affecter madame Geneviève Morin, actuellement directrice du Centre matapédien d'études collégiales.

CONSIDÉRANT les besoins des directions adjointes de consacrer plus de temps à certaines actualisations nécessaires à la saine gestion des programmes;

CONSIDÉRANT l'appui du comité de direction lors de la rencontre du 17 août 2020;

CONSIDÉRANT la consultation auprès de l'Association des cadres du Cégep de Rimouski le 25 août 2020, en vertu de l'article 6.2 de la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre;

CONSIDÉRANT le cadre réglementaire en vigueur;

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par madame Laura Lebel et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la création d'un poste temporaire de coordination à la Direction des études, d'une durée d'un an et d'y affecter madame Geneviève Morin, directrice du CMÉC.

20-11.06 AFFECTATION TEMPORAIRE AU POSTE DE DIRECTION DU CENTRE MATAPÉDIEN D'ÉTUDES COLLÉGIALES : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, annonce qu'en raison de l'affectation temporaire de madame Geneviève Morin, directrice du CMÉC à la coordination à la Direction des études pour une période d'une année, il a été convenu d'affecter temporairement, pour la même durée, monsieur Charles Doyle Poirier, coordonnateur aux Services aux étudiants au remplacement de madame Morin à la direction du CMÉC. Il précise que le remplacement de monsieur Doyle Poirier sera fait par affichage.

CONSIDÉRANT l'affectation temporaire de la directrice du CMÉC, Madame Geneviève Morin, à un poste temporaire d'une année à la Direction des études (poste temporaire de coordination);

CONSIDÉRANT l'appui du comité de direction lors de la rencontre du 17 août 2020;

CONSIDÉRANT la consultation auprès de l'Association des cadres du Cégep de Rimouski le 25 août 2020, en vertu de l'article 6.2 de la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre;

CONSIDÉRANT le cadre réglementaire en vigueur;

Il est PROPOSÉ par madame Jocelynn Meadows, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à l'affectation temporaire, pour une durée d'un an, de Monsieur Charles Doyle Poirier au poste de directeur du CMÉC.

20-11.07 NOMINATION AU POSTE D'AGENTE OU D'AGENT D'ADMINISTRATION AU CENTRE MATAPÉDIEN D'ÉTUDES COLLÉGIALES (CMÉC) : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, explique que le poste dont il est question a d'abord fait l'objet d'un projet spécifique dans le but de réévaluer l'ensemble des tâches qui lui seraient attribuées dans l'objectif de dégager la Direction du CMEC de certaines d'entre elles. À la suite de cet exercice, le comité exécutif procédait à la création d'un poste d'agent ou d'agent d'administration (CE 20-09.07). Il s'avère qu'au terme du processus de sélection, le comité est parvenu de façon unanime à faire une recommandation.

CONSIDÉRANT le nouveau poste à pourvoir;

CONSIDÉRANT les règles de la Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du Cahier de gestion) ainsi que celles de la Politique locale de gestion concernant le personnel-cadre (catégorie D-4 du Cahier de gestion);

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par madame Laura Lebel et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la nomination de madame Cindy Deroy Hébert au poste d'agent d'administration au CMÉC dont l'entrée en fonction est prévue pour le 21 septembre 2020.

20-11.08 AFFAIRES DIVERSES

Aucun point n'est ajouté à cette rubrique.

20-11.09 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée.

La séance est levée à 16 h 50.

Le président (M. François Dornier)

La secrétaire (Mme Johanne Francoeur)